

Pouvoir d'emprunt

par le gouvernement constituent une forme d'encouragement. Le gouvernement veut ainsi collaborer avec la population à l'établissement d'une atmosphère de coopération qui favorise la relance de l'économie et l'instauration d'un climat de sécurité et de confiance.

M. Malone: Monsieur le Président, je sais que tout ce que fait le ministère du Logement n'est pas négatif. C'est ainsi que l'un des programmes mis sur pied par le gouvernement, je veux parler du programme d'octroi d'une subvention de \$3,000 en vue de l'achat d'une maison n'est pas sans valeur. Je voudrais à ce propos que le ministre me dise pourquoi ce programme prend fin le 30 avril, même si l'échéance a déjà été reportée, pour les régions situées au nord du 55^e de latitude nord, alors qu'il sait fort bien que dans les environs du Pas, Grande Prairie, ou Fort Saint-Jean par exemple, le sol est encore gelé à cette époque de l'année. Dans certains cas, il va en coûter \$3,000, le montant total de la subvention, ne serait-ce que pour jeter les fondations dans un sol encore gelé. Pourquoi faut-il que les particuliers soient contraints à dépenser un montant équivalent au moment de la subvention pour pouvoir précisément toucher la subvention?

M. LeBlanc: Monsieur le Président, j'ai pris note des instances qui m'ont été faites par les députés de l'opposition et de la majorité. Les modalités initiales du programme font actuellement l'objet d'une étude. Je dois dire que nous avons pris ces mesures en faisant appel aux vastes connaissances des agents de la SCHL. Néanmoins, nous avons décidé de réétudier ce programme afin de voir si nous pouvons répondre aux besoins d'un plus grand nombre de Canadiens.

• (1710)

Je tiens à préciser que nous avons l'intention de favoriser la construction de maisons, et je ferai tout en mon pouvoir pour veiller à ce que certains Canadiens ne soient pas dans l'impossibilité de profiter du programme pour des raisons climatiques.

M. Malone: Monsieur le Président, si le ministre n'oublie pas que le but visé est de construire des maisons, je pense qu'il pourrait songer à prolonger le délai. Mais dans le cas contraire, va-t-il envoyer sur place le ministre de l'Agriculture (M. Whelan), afin qu'il réchauffe la terre de son souffle, ou le premier ministre (M. Trudeau) pour terrasser le froid, ou encore le ministre des Finances (M. Lalonde) pour briser la glace, afin que les fondations puissent être construites avant la fin avril?

M. LeBlanc: Monsieur le Président, je prends note de ces instances sans nécessairement y souscrire. Néanmoins, le député a raison. Ce programme a pour but de favoriser la construction de logements. Nous avons essayé de faire preuve d'une très grande souplesse et nous continuerons.

M. Lewis: Monsieur le Président, le ministre a longuement parlé des programmes de dépenses du gouvernement dans le domaine du logement, nous savons qu'il a hérité d'un beau gâchis et nous comprenons ce qu'il essaie de faire. Néanmoins, nous remarquons aujourd'hui dans le budget des dépenses qu'il n'est plus question des 6 et 5 p. 100, mais de 9.6 p. 100, et que le gouvernement demande 88.9 milliards. Le gouvernement demande aujourd'hui l'autorisation d'emprunter 14 milliards pour 1983-1984. Le ministre peut-il nous dire quelles sont les recettes que prévoit le gouvernement pour cette même année?

M. LeBlanc: Monsieur le Président, je doute fort que cela soit de mon ressort. Les questions qui m'ont été posées tout à l'heure auraient sans doute dû être adressées à mon prédécesseur ou à mon collègue, le président du Conseil du Trésor (M. Gray).

Mme Mitchell: Monsieur le Président, je voudrais poser plusieurs questions en une, si vous le permettez. Le ministre est-il au courant du véritable gâchis causé par son prédécesseur en ce qui concerne le programme IRLM? Dans ma circonscription, on a démolì la plupart des logements convenables et abordables, afin de profiter du programme avant la fin de l'année. Ils ont cédé la place à des excavations sur lesquelles rien n'a été construit. C'est là un exemple typique des programmes à court terme concoctés par le gouvernement.

Comme le ministre parle de programmes qui ont connu un énorme succès, je me demande aussi s'il sait que le marasme économique est à l'origine du faible pourcentage de logements libres, du moins dans les villes de l'ouest du pays, et cela, à cause d'un nouveau courant de migration se déplaçant vers l'Est? En réalité, le nombre de logements abordables n'a pas augmenté.

D'autre part, on constate que ce sont surtout les couples sans enfants qui accèdent à la propriété, notamment grâce aux subventions du gouvernement. Le ministre a-t-il songé à étudier cette tendance? Les familles qui ont des enfants vivent toujours dans des immeubles d'appartements et continueront à le faire parce qu'elles n'ont pas les moyens de s'acheter une maison. Je ne pense qu'il y ait de programmes à cet égard.

Enfin, monsieur le Président, le ministre songe-t-il à augmenter plutôt qu'à diminuer les allocations pour les logements sans but lucratif, surtout pour offrir un toit aux économiquement faibles dont le nombre augmente beaucoup, comme il le sait?

M. LeBlanc: Monsieur le Président, j'espère avoir traité tous les points soulevés par le député de Vancouver-Est (M^{me} Mitchell). On m'a renseigné sur la question des immeubles résidentiels à logements multiples quand je m'y suis rendu il y a quelques semaines et j'ai pu voir que ce problème ne sera pas facilement résolu, mais nous nous devons de le régler. Dans certaines régions, on estime que le programme des immeubles résidentiels à logements multiples a été couronné de succès. Dans d'autres régions, le programme a contribué à la construction de bâtiments en copropriété de grand confort. En somme, on n'a pas recommandé que le programme soit prolongé au-delà d'une certaine date, mais il faut trouver des moyens d'accommoder ceux qui ont pris des engagements aux termes de ce programme.

Le député a soulevé la question de l'accessibilité et, bien entendu, celui de l'accessibilité par rapport à la disponibilité qui se pose également dans le domaine de l'habitation. Je dois signaler, monsieur le Président, qu'en dépit de la mise en œuvre de programmes qui coûteront un milliard de dollars en 1983-1984, chose certaine, nous conserverons le programme de logements sociaux. Nous avons accru les fonds de ce programme. Nous avons emprunté en prévision des années prochaines et nous espérons le faire encore. Il n'y a aucune réduction en ce moment. Nous demandons au ministre des Finances qu'il retarde à l'égard de ces logements supplémentaires le remboursement de la somme qu'il nous a accordée depuis deux ans et j'espère que cette démarche sera fructueuse.